

Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 07 octobre 2024

L'An deux mille vingt quatre,
le 07 octobre à vingt et une heures,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 03 octobre 2024 par voie électronique.

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Roland PEPIN, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Absent :

Yannick THIERCY

Sur 11 membres, 8 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.
Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 septembre est approuvé. 10 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

Vente d'herbe sur pied:

Les parcelles et les exploitants concernés sont les suivants :

A703, A704, A752, G919 d'une surface totale de 16 642 m² pour Madame Amélie Besse

C65 d'une surface totale de 7 710 m² pour Monsieur Fabien Domaison. Le tarif est de 85 €/hectare.

Le conseil valide cette vente d'herbe sur pied ;

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :	NE PREND PAS PART AU VOTE :
9 (Patrick ARNOUX, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Roland PEPIN, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	0	0	1 (Armelle BESSE)

Choix d'une entreprise pour les travaux de plâtrerie / peinture pour l'aménagement d'un logement au niveau le plus bas de l'ancienne cure :

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Franck VERNE pour réaliser les travaux de plâtrerie / peinture pour un montant de 15 734,36 €.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
9 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	1 (Roland PEPIN)	0

Demande de subvention pour des travaux de réhabilitation de l'ancienne cure dans le cadre du Plan Local de l'Habitat de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay :

Le Conseil Municipal, décide de solliciter une subvention de 7 500 € auprès de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay dans le cadre du plan local de l'habitat pour l'aménagement d'un logement dans l'ancienne cure.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
9 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	1 (Roland PEPIN)	0

Tarifs 2025 du complexe touristique:

Le Conseil Municipal valide les tarifs 2025 du complexe touristique

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0